

PM - ART 614  
92722

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE- UN BUT-UNE FOI

**RAPPORT DE MISSION  
SEMINAIRE SUR LES REFORMES DE  
L'EDUCATION DE BASE EN AFRIQUE**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE**

**UNITED STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT  
Bamako, Mali  
1993**

**BASIC EDUCATION EXPANSION PROJECT**  
 UNITED STATES AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT

PROJECT DOCUMENTS (DOCUMENTS DU PROJET)

<u>DATE</u>	<u>LANGUAGE</u>	<u>TITLE</u>	<u>SOURCE</u>
Jul 1989	English	MALI BASIC EDUCATION EXPANSION PROJECT PAPER	USAID
Aug 1989	English/ French	PROJECT GRANT AGREEMENT BETWEEN THE REPUBLIC OF MALI AND THE UNITED STATES OF AMERICA THROUGH USAID FOR BASIC EDUCATION EXPANSION	USAID
Aug 1991	English/ French	AMENDMENT #1 TO PROJECT GRANT AGREEMENT BETWEEN THE REPUBLIC OF MALI AND THE UNITED STATES OF AMERICA THROUGH USAID FOR BASIC EDUCATION EXPANSION	USAID
Dec 1992	English/ French	AMENDMENT #2 TO PROJECT GRANT AGREEMENT BETWEEN THE REPUBLIC OF MALI AND THE UNITED STATES OF AMERICA THROUGH USAID FOR BASIC EDUCATION EXPANSION	USAID
Apr 1993	English	NOTES ON BASIC EDUCATION EXPANSION PROJECT IMPLEMENTATION	USAID
Jun 1993	English	CHANGE WORKSHOP REPORT	USAID
May 1993	French	PLAN D'ACTION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (CHRONOGRAMME, BUDGET PAR VOLET, PLAN DE LIAISON)	USAID
Feb 1993	French	RAPPORT DE MISSION SEMINAIRE SUR LES REFORMES DE L'EDUCATION DE BASE EN AFRIQUE	USAID/MEN

LEGEND

AMPSOM-	Association Malienne pour la Promotion des Sourds et Sourds-Muets
BPE -	Bureau des Projets d'Education
GPEB-	Groupe Pivot Education de Base (Bamako)
ISFRA -	Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
WE-	World Education

USAID/MALI  
EDUCATION/HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT OFFICE  
BASIC EDUCATION EXPANSION PROJECT (BEEP)

---

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE

OBJECTIF  
Améliorer la qualité, l'efficacité, et l'équité  
du système éducatif.

REGIONS CIBLES  
Koulikoro, Sikasso, Ségou, District de Bamako

FORMATION CONTINUE (BG)

- \* Initiation Directeurs d'écoles et maîtres aux méthodes d'enseignement par Objectifs (OPO).
- \* Formation Inspecteurs et Conseillers Pédagogiques pour assurer formation en cascade.

SYSTEME D'INFORMATION EN GESTION (DG)

- \* Recensement Personnel du MEN et constitution base de données informatisée sur les Ressources Humaines.
- \* Mise en place système informatisé de saisie et d'exploitation des statistiques scolaires dans les DRE.

SCOLARISATION DES FILLES (KK/FND)

- \* Etudes sociologiques sur le phénomène de la sous-scolarisation des filles.
- \* Campagnes de sensibilisation à travers les média/ONG locales.
- \* Compétition entre écoles et distribution de prix.

ASSISTANCE EN GESTION (JT)

- \* Etudes sur l'amélioration de la gestion au MEN.
- \* Stages de formation en gestion pour cadres au niveau national, régional, et local/Visites d'étude.
- \* Analyse des dépenses fonctionnelles.

APPUI AUX COMMUNAUTES (IS/JT)

- \* Financement à 75% Projets APE pour rénovation/équipement salles de classes.
- \* Lancement Projet pilote "d'Ecole Complète dans la Région de Koulikoro. Initiation APE en Gestion.

SUIVI ET EVALUATION (YMG)

- \* Suivi des interventions du Projet.
- \* Test dans les écoles au moyen de grilles d'évaluation des maîtres et élèves.
- \* Soumission à l'IPN rapports périodiques d'évaluation sur l'impact du Projet.

## Séminaire sur les Réformes de l'Education de Base en Afrique

rganisé conjointement par l'USAID et la Banque Africaine de Développement (BAD), le séminaire sur les réformes de l'Education de Base en Afrique s'est tenu du 15 au 19 février 1993 à Adidjan (Côte d'Ivoire). Ce forum a regroupé les experts de plus de quinze pays d'Afrique, de l'USAID, de la BAD et les représentants d'autres organismes bailleurs de fonds.

Le Mali était représenté à ce séminaire par :

- Mme Simpara Mariam Ongoïba, Conseiller Technique au Secrétariat d'Etat chargé de l'Education de Base, Chef de la Mission;
- Mme Mara Yakharé Soumano, Responsable de la Cellule chargée de la Scolarisation des Filles à la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental;
- Mr. Sékou Oumar Dicko, Directeur Régional de l'Education de Koulikoro;
- Mr. Abou Diarra, Chef de la Division des Lettres et Sciences Humaines à l'Institut Pédagogique National

L'USAID-Mali était représenté par Mme Chahine Rassekh.

La cérémonie d'ouverture du séminaire a été marquée par trois allocutions:

- l'allocution de son Excellence l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, M. Hume Horan;

- l'allocution du Directeur du Bureau Régional de l'USAID pour l'Afrique Occidentale et Centrale, M. Frédérick Gilbert;
- l'allocution d'ouverture du vice-président de la Banque Africaine de Développement chargé des Opérations Centrales, M. V. Lounes.

Ces trois intervenants après avoir souhaité la bienvenue aux experts, ont indiquée que la plupart des pays africains sont engagés dans la recherche de solutions à des difficultés économiques majeures auxquelles s'ajoutent la croissance démographique rapide et l'insuffisance des ressources financières disponibles. Pourrait-on investir dans les ressources humaines alors que les demandes concurrentes des ressources traditionnelles émanent des autres secteurs de nos économies respectives? Pour les représentants de l'USAID et de la BAD, ce séminaire devrait être le lieu privilégié pour réfléchir à ces délicats problèmes afin que soient formulées des recommandations concrètes et pertinentes pour l'avenir de l'éducation en Afrique.

Enfin, Mr. M.V. Lounes a fait remarqué l'objectif de ce forum n'était pas uniquement de recenser les options efficaces en matière de réformes, mais aussi et surtout de définir les modalités de leur mise en oeuvre.

L'objectif essentiel de ce séminaire était de permettre aux experts venus de différents pays et d'organismes de faire le point du développement de l'Education de Base en Afrique et d'échanger leurs expériences et points de vue d'une part et de faire des recommandations en vue d'un accroissement et d'une amélioration des systèmes éducatifs des états participants d'autre part.

Les travaux du séminaire se sont déroulés sous la présidence de M. Camille Camara, Consultant en Pédagogie.

ix groupes de Conférence ont été constitués en fonction des thèmes ci-après:

- . Groupe 1 : Conception et Exécution des Projets;
- . Groupe 2 : Détermination des Priorités et Objectifs;
- . Groupe 3 : Problèmes liés à la Gestion et l'Exécution des Projets;
- . Groupe 4 : Accès et Equité;
- . Groupe 5 : Gestion des Conditionalités;
- . Groupe 6 : Supervision, Suivi et Evaluation;
- . Groupe 7 : Impact des Interventions, Responsabilisation;
- . Groupe 8 : Pérennité des Interventions et Implication des Nationaux;
- . Groupe 9 : Recherche et Analyse des Politiques d'Education;
- . Groupe 10 : Conditions d'Améliorations du Système Educatif.

Chaque thème de conférence était suivi de débats en plénière et de travaux en commission.

À l'issue des travaux, le séminaire a examiné tous les thèmes ci-dessus indiqués et fait les recommandations suivantes:

### De l'Egalité des Chances d'Accès à l'Education de Base

1. élaborer un programme d'enseignement adapté aux besoins nationaux et locaux;
2. décentraliser et intégrer les enseignements de base en prenant en compte les avis et desiderata des autorités et communautés locales;
3. accroître l'offre et la qualité de l'enseignement:
  - a. en augmentant le nombre de places dans les écoles en les faisant fonctionner à plein

rendement (deux cohortes d'élèves dans la même classe par jour);

- b. en instaurant des indemnités ou d'autres récompenses en faveur des maîtres qualifiés désireux de travailler dans les postes éloignés ou défavorisés;
  - c. en prenant des mesures tendant à réduire les obstacles à l'assiduité par une réadaptation du calendrier scolaire, par l'offre des repas de midi, des fournitures scolaires et en accordant la gratuité de l'éducation;
4. enseigner dans les langues locales afin d'en faire un moyen d'apprentissage dans les premières années de l'école primaire;
  5. obtenir l'adhésion des populations en faveur des initiatives gouvernementales grâce aux campagnes d'information sur la valeur et l'importance de l'éducation;
  6. élaborer des programmes d'enseignement adaptés aux besoins nationaux et locaux pour les filles;
  7. prendre en compte dans les programmes de développement les besoins des populations rurales afin de réduire leur exode vers les grands centres urbains.

## De la Gestion des Conditionalités

1. Le pays bénéficiaire doit définir ses propres priorités et les mettre en accord avec les besoins fondamentaux recensés à la base avant la rencontre avec les bailleurs de fonds;
2. le pays bénéficiaires doit se présenter à la table de négociation avec des programmes cohérents, ses propres conditionalités et ses objectifs afin de négocier dans l'intérêt de la nation et dans des conditions acceptables par les bailleurs de fonds;
3. instaurer un système ou une structure de coordination entre les différents bailleurs de fonds;
4. mettre en place une coordination inter-ministérielle, éventuellement au moyen d'une structure unique qui coordonne les programmes d'éducation et qui gère les projets pilotes tout en servant d'interface avec les bailleurs de fonds;
5. les bailleurs doivent mettre à la disposition du pays bénéficiaire un fonds de préparation de projet pour la formation des gestionnaires du projet et du personnel du Ministère de l'Education en matière de collecte et d'analyse des données et les techniques de recensement avant les négociations proprement dites;
6. les projets doivent épouser une échelle qui ne dépasse pas les compétences et les capacités du Ministère;

7. établir une congruence entre les conditionalités, l'exécution et les stratégie de mise en oeuvre des projets;
8. les bailleurs de fonds, tout en maintenant les conditionalités, doivent accepter de les assouplir au cours de l'exécution des projets si des paramètres imprévus intervenaient, c'est à dire qu'ils doivent accepter de renégocier;
9. les conditions peuvent être définies objectivement comme étant une composante du projet de façon annuelle.

### III. De la Supervision, du Suivi et de l'Évaluation des Programmes Educatifs

1. séparer les fonctions de :
  - supervision (le conseil et l'assistance au personnel sur le terrain) pour inspirer et guider le personnel;
  - suivi (la vérification, l'alerte en cas de problèmes et la proposition des corrections);
  - évaluation (l'obtention des informations quantitatives et qualitatives sur un projet pour permettre la prise de décisions concernant sa direction future).

Cette séparation devrait se faire tout en intégrant ces trois activités dans une composante fiable et active du programme général.

2. la supervision doit être positive plutôt que punitive et doit initier l'action et résoudre des problèmes;
3. créer des structures de coordination, de pilotage et de suivi.
4. le suivi doit se faire de manière continue aux différents niveaux en s'appuyant sur des listes détaillées des éléments à vérifier;
5. la mise en oeuvre des programmes nécessite des évaluations internes et externes. Le personnel chargé de cette activité doit être suffisamment qualifié afin de mieux assumer cette fonction;
6. les parents doivent être sensibilisés à jouer un rôle de suivi en tant que "consommateur" du "produit éducatif". Ceux-ci devraient bénéficier de la formation et de l'assistance requises;
7. l'évaluation doit intégrer des tests conventionnels de performance aux "Tests sur Base d'Items" qui déterminent la réponse des programmes aux "inputs" et d'autres tests de compétences pratiques et psychomotrices;
8. d'autres éléments doivent être évalués, incluant:
  - l'assiduité;
  - les activités des enseignants;
  - la gestion des écoles;
  - le comportement des élèves;
9. l'évolution scolaire de l'apprenant et les évaluations d'analyse sociale doivent être employées pour déterminer l'impact des

programmes sur le comportement et la performance des élèves après leur départ définitif de l'école;

10. les évaluations menées par les organismes extérieurs devraient permettre de rendre les programmes d'évaluation interne plus crédibles et réalistes.

#### IV. De la Perennité et de l'Implication des Nationaux

Afin de renforcer la Responsabilisation et d'assurer la perennité des programmes éducatifs, le séminaire recommande de :

1. impliquer toutes les couches de la communauté à tous les niveaux du développement, de l'exécution et de l'évaluation des projets;
2. former les techniciens, les enseignants et les membres influents de la communautés, surtout les femmes, avant, pendant et après le projet;
3. accroître et maintenir l'engagement des parents par des campagnes de sensibilisation, mais aussi en augmentant le niveau d'implication des associations des parents d'élèves (APE) et enseignants;
4. concevoir et mettre en oeuvre des projets efficients (bon rapport coût/bénéfice) avec des mécanismes d'auto-financement;

5. tester et évaluer les outils, matériels et résultats sur toutes les phases des projets et mettre en place un système d'information fiable et performant.

### Des Conditions d'Amélioration du Système Educatif

1. rendre l'enseignement des sciences et de la technologie plus concret et adapté aux réalités socio-économiques de l'apprenant au niveau de l'Education de Base;
2. l'enseignement des sciences et de la technologie à l'Education de Base vise les objectifs ci-après:
  - a. développer chez l'apprenant une vision scientifique du monde incluant la causalité et l'observation empirique;
  - b. faire connaître à l'enfant son environnement et l'influence qu'il peut avoir sur cet environnement;
  - c. développer chez l'élève les compétences nécessaires pour l'exercice d'une profession;
  - d. développer chez l'apprenant le sens de la créativité et de l'imagination.
3. Assurer à l'enfant un encadrement sanitaire et nutritionnel adéquat pour créer les conditions d'un meilleur apprentissage scolaire. Pour ce faire, une coordination et une coopération

entre le Ministère de l'Éducation et celui de la Santé est nécessaire;

4. intensifier la production de matériel didactique approprié surtout dans le domaine des sciences et de technologie;
5. utiliser autant que possible les langues nationales pour l'enseignement des sciences et de la technologie;
6. impliquer davantage les populations dans l'élaboration, l'évaluation et la gestion des projets;
7. concevoir des programmes qui favorisent le développement des capacités cognitives, affectives et psycho-motrices de l'enfant;
8. établir des liens entre la qualité des enseignements et les résultats post-scolaires;
9. entreprendre la formation des enseignants surtout dans le domaine de la technologie et son intégration dans les programmes d'enseignement;
10. concevoir des instruments d'évaluation appropriés;
11. élaborer des projets spécifiques dans le domaine des sciences et de la technologie.

## VI. De la Recherche et de l'Analyse des Politiques d'Education

1. coordonner les activités de recherche aux niveaux national et régional afin d'éviter les duplications dans les travaux;
2. encourager une large diffusion et application des résultats de la recherche;
3. mettre en place une structure devant permettre le renforcement des capacités en matière de recherche par des échanges, la formation en collecte de données et présentation des résultats et en méthodologie d'analyse;
4. réduire les écarts entre décideurs, chercheurs et utilisateurs des réformes (dans ce cas, les enseignants) afin d'améliorer la qualité de la recherche et l'application des résultats;
5. adapter les programmes de recherche aux besoins prioritaires des populations afin que cette activité puisse devenir un élément dynamique et essentiel du système éducatif.

Abidjan le 19 février 1993

MME. SYMPARA MARIAM ONGOIBA - C/T - SECEB 1. MARIAM 10 - Mai 1993  
MME. MARA YAKHARE SOUMANO - DNEF MARA le 7/04/1993  
MME. CHAHINE RASSEKH - USAID CHAHINE le 09 Mars 93  
MR. SEKOU OUMAR DICKO - DRE/KOULIKORO SEKOU  
MR. ABOU DIARRA - IPN ABO le 28/04/1993